



Baisse des taux directeurs de la BCE

Lors de sa réunion du 7 novembre, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,25 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 25 points de base, à 0,75 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. Dans sa déclaration introductive M. Draghi a indiqué : « Ces décisions sont conformes aux indications fournies en juillet 2013 sur la trajectoire future des taux directeurs, les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro à moyen terme continuant de s'atténuer selon les dernières indications, à partir de taux d'inflation annuels actuellement bas, inférieurs à 1 %. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones » (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Elle continuera donc également de soutenir la reprise progressive de l'économie reflétée par les indicateurs de confiance jusqu'en octobre. Après la baisse des taux de ce jour, le Conseil des gouverneurs a réexaminé les indications données en juillet sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et confirmé qu'il continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels, voire inférieurs, sur longue période (...). Nous sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles et (...) avons décidé aujourd'hui de continuer à effectuer les opérations de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2015 ».

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-07112013-is.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - La BCE publie un rapport sur les modifications structurelles du secteur bancaire de la zone euro.

La BCE a publié le 4 novembre 2013 un rapport sur les structures bancaires (Banking Structures Report), qui analyse les principales évolutions structurelles du secteur bancaire de la zone euro : les capacités, la consolidation et la concentration des banques ainsi que les modifications intervenues à cet égard au cours du temps. Le rapport couvre la période allant de 2008 à 2012 et comporte des indicateurs relatifs au premier semestre 2013.

Communiqué de presse :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-BCE-publie-un-rapport-détailé-sur-les-modifications-structurelles-du-secteur-bancaire-de-la-zone-euro.pdf

Rapport (disponible uniquement en anglais) :

<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/bankingstructuresreport201311en.pdf?5656762fc7710c2ad62b381f432eff9f>

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,2 % en septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable par rapport aux chiffres d'août. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à septembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,6 % et 10,6 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Le décret n° 2013-931 du 17 octobre 2013, relatif au plafonnement des commissions d'intervention à compter du 1^{er} janvier 2014, a été publié au JORF (application de la loi bancaire du 26 juillet 2013).

Les commissions perçues par les établissements de crédit, mentionnées à la première phrase de l'article L. 312-1-3 du Code monétaire et financier, ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération et 80 € mensuels pour l'ensemble des clients et 4 € par opération et 20 € mensuels pour les personnes fragiles : tels sont les plafonds des commissions d'intervention, fixés par le décret d'application de la loi de séparation et de contrôle des activités bancaires du 19 octobre 2013.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028090270&dateTexte=&categorieLien=id>

Divers

Avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Suite à la demande qui lui en avait été faite par le Ministre de l'économie et des finances, le CCSF a adopté à l'unanimité le 5 novembre 2013 un avis relatif à l'intégration de frais de tenue de compte dans l'extrait standard des tarifs bancaires et recommande que cette nouvelle rubrique apparaisse dans les plaquettes dont les tarifs entrent en vigueur à partir du 1^{er} avril 2014 et figure sur les sites internet des banques dès le 2 janvier 2014.

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/avis_r/avis_frais_tenue_de_compte_05112013.pdf

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Nouvelle publication : « Suivi des crédits aux entreprises en Guyane »

L'Iedom vous informe de la publication de la note « Suivi des crédits aux entreprises en Guyane au 30 juin 2013 », qui s'insère dans la nouvelle collection de publications de l'Iedom, intitulée « Infos financières ».

Cette publication, établie à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, concerne le financement des entreprises par le secteur bancaire.

Vous pourrez retrouver cette publication chaque trimestre en téléchargement libre sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane



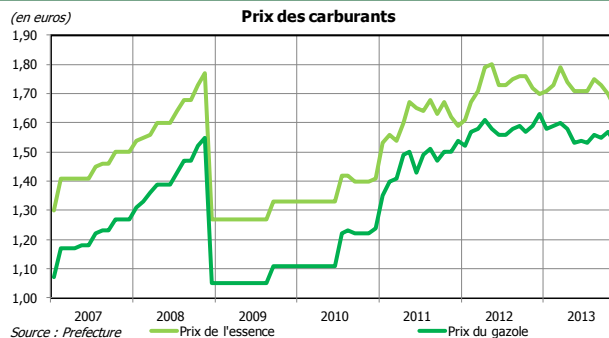
BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} novembre 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,65 € / litre pour l'essence (- 5 centimes par rapport au mois d'octobre) et 1,53 € / litre pour le gazole (- 4 centimes sur le mois). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 23,07 €, soit une hausse de 64 centimes.

Prix à la consommation

En septembre 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse en Guyane (- 0,3 % sur le mois). Cette baisse est liée à la diminution du prix des services (- 1,0 %) et de l'énergie (- 0,5 %), alors que les prix de l'alimentation, portés par la hausse des prix des produits frais, augmentent de 0,7 %. Sur un an, l'indice des prix augmente de 1,2 %, impacté principalement par la progression des prix de l'alimentation (+ 3,3 %) et des services (+ 1,1 %). D'un niveau similaire à celui constaté en Martinique (+ 1,3 %), l'augmentation annuelle des prix en Guyane est inférieure à celle de La Réunion (+ 1,6 %), mais au dessus des valeurs constatées à la Guadeloupe (+ 0,7 %) et sur l'ensemble de la France (+ 0,9 %).



Orpillage

D'après la dernière parution des comptes de la société minière Auplata, la production d'or de la société a atteint 443 kg sur les 9 premiers mois de l'année, soit une progression de 17 % par rapport à la même période l'année dernière. Le chiffre d'affaires à fin septembre 2013 s'établit ainsi à 15,2 M€, en hausse de 3 % compte tenu de la baisse du prix de l'or. Cette progression s'inscrit dans un contexte d'activité ralentie, puisque les exportations d'or en Guyane sont en diminution, avec un cumul de 983 kilos à fin septembre, soit une baisse de 19,7 % CVS par rapport à la même période en 2012. Le groupe explique ces résultats comme le « fruit des investissements de modernisation des installations et des campagnes d'explorations menées au cours des derniers mois ».

Dans le même temps, les mesures contre l'orpillage illégal se renforcent avec l'adoption au parlement d'un texte de loi du 31 octobre 2013. De nouvelles dispositions réglementaires visent à lutter contre les filières d'approvisionnement en matériel des garimpeiros et porte la garde à vue de 48 à 96 heures afin de tenir compte de la géographie particulière de ce territoire.

Hydrocarbures

Northern Petroleum, membre du consortium mené par Shell a annoncé le 13 novembre l'échec du dernier puits de forage GM-ES 5, soit le quatrième échec consécutif sur cinq forages après le succès rencontré en septembre 2011 sur le premier puits. Selon le communiqué, l'année 2014 sera consacrée à l'analyse des échantillons et des données sismiques.

Programme d'extension raisonnée du plateau continental (Extraplac)

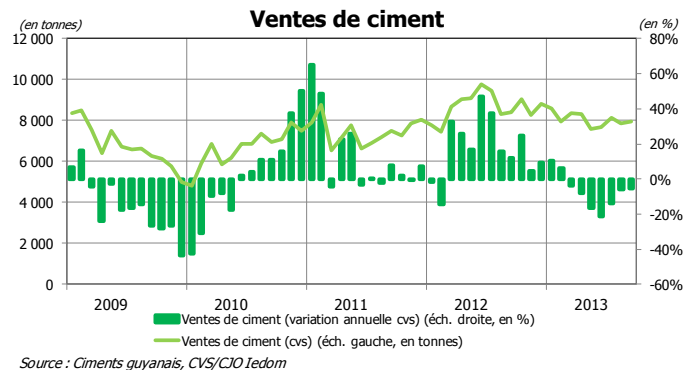
Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a publié, le 9 octobre, son avis sur le programme d'Extension raisonnée du plateau continental (Extraplac) : « l'extension du plateau continental au-delà de 200 miles marins : un atout pour la France ». Pour rappel, l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 donne la possibilité à la France d'étendre ses droits souverains sur les ressources naturelles du sol et du sous-sol marins de son plateau continental. Pour Gérard Grignon, rapporteur et Président de la délégation à l'Outre-mer du CESE, "cette possibilité d'extension du plateau continental français sur près de deux millions de km² est une chance et un atout à ne pas négliger". Concernant la Guyane, la demande française a été déposée le 22 mai 2007. La Commission des limites du plateau continental de l'ONU a émis sa recommandation en 2009, pour une extension globale de 72 000 km². Les accords de délimitation avec le Brésil et le Suriname n'ayant pas à ce jour été finalisés, la publication de la limite extérieure auprès des Nations Unies et de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) n'a pas encore été effectuée.

Construction

En septembre 2013, les ventes de ciment restent en diminution avec 8 059 tonnes soit une baisse de -5,5 % en glissement annuel CVS. A fin septembre, le cumul des ventes sur l'année est en retrait par rapport à l'année précédente, avec 69 700 tonnes contre 75 000 tonnes en 2012 (- 7,2 % CVS).

Financement des entreprises

Le comité départemental de l'Ordre des experts-comptables (OEC) et la Fédération des très petites entreprises (FTPE) ont récemment signé une convention de partenariat. Cette convention vise à permettre aux très petites entreprises, sans structure administrative interne, d'être accompagnées et assistées par un expert comptable dans leurs démarches comptables et fiscales. Les pouvoirs publics s'engagent de leur côté à trouver des financements publics à hauteur des 2/3 sur la base de prix standards adaptés aux TPE, le solde restant à charge des bénéficiaires. L'objectif de ce partenariat porte sur l'accompagnement du développement de 1 000 très petites entreprises.



ACTUALITÉS RÉGIONALES

Amérique latine

Selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'Amérique latine, publiée conjointement par le Centre de développement de l'OCDE, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la banque de développement de l'Amérique latine, les économies latino-américaines continuent à présenter une croissance relativement stable, mais les incertitudes liées à la modération du prix des matières premières et à l'environnement financier extérieur pourraient menacer la croissance à moyen terme et le développement économique. Les pays latino-américains font par ailleurs face à la concurrence croissante d'autres pays émergents (Asie, Afrique) à travers le monde, notamment dans les secteurs manufacturiers. Dans ce contexte, le rapport incite les pays à améliorer leur productivité, leurs réseaux logistiques et leur compétitivité en général.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

		Sur le moi	Indicateurs		Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Sept-13	127,3	-[0,3%]	[1,2 %]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Nov-13	1,65	[-2,9%]	[-4,1%]	Préfecture/Diecctc
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Sept-13	21 585	[2,5%]	[14,0%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Sept-13	8 227	[-0,9%]	[0,8%]	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Sept-13	16 753	[6,1%]	[9,3%]	Caf
		↑	Prestations nettes versées (1)	Sept-13 Cumul	9,3 M€ 77,8 M€	[8,9%]	[9,1%]	Caf
	CONSOMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Sept-13 Cumul	11,6 M€ 121,8 M€	-2,0%	4,9%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Sept-13 Cumul	335 2 874	-15,6%	1,8%	Somafi
	INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Sept-13 Cumul	38,0 M€ 359,7 M€	-9,7%	-8,7%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules utilitaires	Sept-13 Cumul	84 716	-24,9%	-19,3%	Somafi
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (3)	Sept-13 Cumul	9,4 M€ 175,9 M€	-36,7%	11,4%	Douanes	
	↓	Importations (3) (4)	Sept-13 Cumul	110,7 M€ 1 162,1 M€	-9,9%	-0,4%	Douanes	
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Oct-13 Cumul à Oct-13	6 tirs (4 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega) 13 satellites, et 1 ATV*		7 tirs à Oct-12 13 satellites et 1 ATV*	Arianespace
	BTP	↑	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Sept-13 Cumul	8 264 tonnes 68 821 tonnes	0,4%	-3,8%	Ciments guyanais
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (3)	Sept-13 Cumul	78 kilos 983 kilos	-68,7%	-38,5%	Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (3)	Sept-13 Cumul	2,5 M€ 33,4 M€	-74,0%	-62,3%	Douanes
		↑	Cours de l'once d'or	Sept-13	1 348,63 \$	[0,2%]	[-22,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12 Cumul	20 767 m3 74 878 m3	29,8%	215,8%	ONF
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Sept-13 Cumul	1 tonnes 339 tonnes	32,9%	-19,0%	Douanes
		↓	Exportations de poissons (3)	Sept-13 Cumul	97 tonnes 937 tonnes	-42,3%	-1,6%	Douanes
		↓	Exportations de riz (2) (3)	Sept-13 Cumul	0 tonne 0 tonne	n.s	n.s	Douanes
	TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Sept-13 Cumul	33 099 332 370	3,7%	5,2%	CCIRG
↑		Nombre de nuitées	Juin-13 Cumul	34 000 166 000	5,7%	30,1%	Insee	

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transport), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0.25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0.75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0.00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2013	0.04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0.71%	JO du 08/02/12	1.25%	1.25%	1.75%	2.50%	0.75%

* hors prime d'Etat

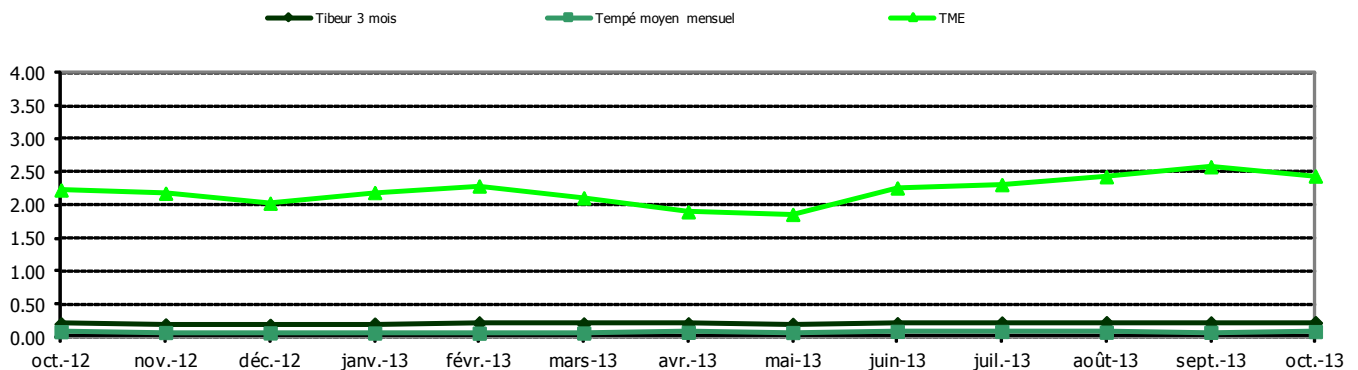
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Octobre 2013)				
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0.0931%	0.0832%	0.0805%	0.0924%	0.1280%	0.2260%	0.3410%	0.5410%	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre	
2.31%	2.43%	2.58%	2.44%	2.51%	2.63%	2.78%	2.64%	

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5.03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7.96%
Prêts à taux variable	4.45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3.75%
Prêts-relais	5.29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4.77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13.28%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20.23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4.41%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15.17%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10.52%	Découverts en compte (1)	13.28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

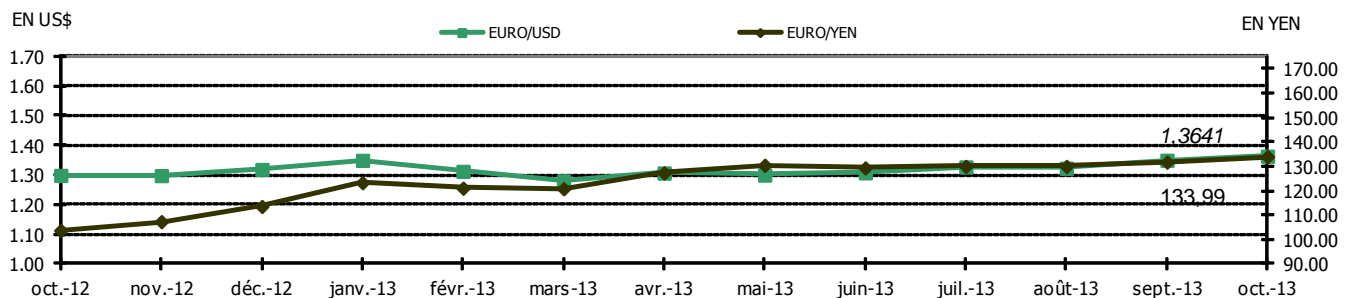
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1.3641	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13.6151	EURO/SRD (Surinam)	4.4826
EURO/JPY (Japon)	133.9900	EURO/BWP (Botswana)	11.55560	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2.4314
EURO/CAD (Canada)	1.4251	EURO/SCR (Seychelles)	16.34100	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57.8182
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0.85020	EURO/MUR (Maurice)	40.8864	EURO/BBD (La Barbade)	2.7167
EURO/SGD (Singapour)	1.6897	EURO/BRL (Brésil)	2.9962	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8.735
EURO/HKD (Hong-Kong)	10.5759	EURO/VEF (Vénézuéla)	8.5469	EURO/XPF (COM Pacifique)	119.33170
EURO/MGA (Madagascar)	2989.0516	EURO/XCD (Dominique)	3.6675	EURO/FC (Comores)	491.96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 15 novembre 2013 - Dépôt légal : novembre 2013 - ISSN 1240-3814